

Québec, 11 novembre 2014

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

Monsieur Nicolas Grondin
Direction des projets économiques, de l'environnement
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, C-422
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission chargée de l'étude de ce dossier désire recevoir des réponses aux questions suivantes afin d'apporter des éléments d'informations complémentaires à la population. Afin d'être plus accessible, la commission souhaite que ces réponses soient rédigées de façon vulgarisée. Ces réponses sont requises pour le 19 novembre 2014, au plus tard.

1. Le MERN, pour faire suite aux recommandations du Rapport du Vérificateur général de 2008-2009, a effectué une recherche sur les différentes méthodes d'analyse des coûts et bénéfices utilisés dans différents secteurs au Québec, au Canada et dans le monde. (Rapport du vérificateur général 2012-2013, p.22). Ce document peut-il être déposé à la Commission?
2. Quels étaient les 50 indicateurs pertinents pour le secteur minier retenus pour faire l'évaluation des coûts et bénéfices de l'activité minière québécoise? Déposer la liste.
3. Pour quelles raisons les indicateurs portant sur les revenus et les dépenses de l'État (impôts miniers, loyers des titres d'exploration, crédits d'impôt, avantages fiscaux, etc.) n'ont pas été retenus? Quelles difficultés le MERN a-t-il rencontrées dans leur développement?
4. Les 13 indicateurs retenus dans la composition du tableau de bord sont-ils opérationnels ? Le cas échéant, précisez lesquels le sont.
5. Le tableau de bord visait-il à comparer la performance du secteur minier en termes de développement durable avec d'autres secteurs d'activité économique?

6. Les indicateurs retenus dans le domaine environnemental, économique et social sont-ils similaires à ceux utilisés par d'autres secteurs pour établir leur performance au niveau du développement durable?

7. Quels sont les coûts administratifs et fiscaux totaux reliés au secteur minier? (crédits, allocations, coûts de réhabilitation des sites contaminés, subventions, etc). Déposer un tableau synthèse couvrant l'ensemble de ces coûts.

8. Compléter le tableau 4 du rapport du Vérificateur général du Québec de 2012-2013 (p. 12) Entreprises productrices de minerais métalliques et droits miniers, avec les données les plus à jour.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission